

COMMISSION REGIONALE DES FINANCES

Réunion du 12 février 2018 à Bourgoin

Membres Présents :

Outre les membres de droit Marcel FERRARI (Président de la ligue), Jérôme VILLON (Directeur Général), Xavier DEMAY (Trésorier Général), Jean PFAENDER (Président de la commission), étaient présents Chantal FERRARI (Trésorier Général Adjoint), Philippe COLLARD (CTS) et François JOUSSE.

René GERGELE et Marie Claude LEONARD avaient prévenu de leur absence.

Ouverture de la séance prévue à 9h30

Dans les faits, les participants sont arrivés en ordre dispersé et la réunion n'a effectivement commencé que vers 10h15.

Aucun fichier n'avait été envoyé au préalable aux participants car la comptabilité a été évolutive jusqu'au jour de la réunion. Xavier DEMAY avait toutefois mis à disposition de Jean PFAENDER la base comptable en l'état le vendredi 9 février et une version Excel aménagée a été dispatchée aux participants en séance.

Deux sujets étaient à l'ordre du jour : l'examen rapide des encours en principe définitifs des recettes et dépenses et l'élaboration du budget prévisionnel. Plusieurs participants ayant d'autres obligations durant l'après-midi, il est apparu qu'il n'était pas possible de mener à bien ces deux tâches dans la seule matinée écourtée. Il a donc été convenu que Jean PFAENDER enverrait aux participants en cours de semaine suivante une ébauche de budget prévisionnel, limitée aux postes de comptabilité générale, à charge pour chaque participant concerné de modifier ce budget en tant que de besoin. La synthèse se fera par échanges e-mail car, faute de temps, il n'y a pas place pour une nouvelle réunion avant le 3 mars, date à laquelle le Comité Directeur doit en disposer. Le budget comportera, séparé du courant, l'extension d'activité commerciale qui sera autofinancée en majeure partie par prélèvement sur les réserves.

Les comptes de l'exercice 2017 ayant été amendés le matin même, les participants ne disposaient pas de la version définitive. Pour la comptabilité analytique, le temps disponible et les erreurs d'imputation en rendaient l'examen peu pertinent. Les CTS ayant, lors de la précédente réunion, produit un fichier détaillé de leur budget prévisionnel dans une présentation analytique assez éloignée de celle retenue en 2017, il est convenu qu'un réaménagement des rubriques sera fait pour 2018 afin que chacun puisse suivre plus facilement ses postes budgétaires. Ce travail fera suite à l'établissement prioritaire du budget prévisionnel dans sa version non analytique.

Les remarques sur l'exercice en cours de clôture ont donc porté sur le seul examen de la comptabilité générale. Globalement les prévisions ont été tenues et l'exercice devrait faire apparaître un léger bénéfice.

Côté recettes, les subventions sont moins importantes que prévu mais demeurent malgré tout à un niveau assez élevé. Les licences, malgré les difficultés pour en suivre l'évolution comptable, sont au niveau prévu. Les formations, qui ne bénéficiaient pas d'une ligne budgétaire, ont contribué au bon résultat observé. A ce sujet, Philippe COLLARD a rappelé que le fonctionnement de Njuko était trop opaque pour que des rapprochements entre montants attendus et encaissements puissent être faits et il semble qu'aucun suivi ne soit fait à l'heure actuelle. Enfin, les rentrées commerciales ont été largement supérieures aux attentes.

Côté dépenses les charges de personnel ont été notablement supérieures aux prévisions, notamment du fait d'une redéfinition des postes. Mais dans le même temps des économies sont apparues du fait d'une surévaluation des frais de déplacement dans leurs trois composantes : transport, hébergement, restauration.

La séance est levée à 12h15, sans avoir fixé la date de la prochaine réunion.